

Lettre à nos frères prêtres

N° 69 - mars 2016

Lettre trimestrielle de liaison de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France

(L'actualité quotidienne de la Fraternité Saint-Pie X : www.laportelatine.org)

MAUVAISE ORIENTATION... QUI SUSCITE UNE RÉACTION

Le pape François a, le 8 avril 2016, publié une longue Exhortation apostolique intitulée *Amoris laetitia*, consacrée à « l'amour dans la famille ». Ce texte fait suite aux deux synodes sur la famille. Y sont traités de nombreux sujets : le mariage dans la Bible, la réalité actuelle de la famille, l'amour dans le mariage, l'éducation des enfants, les crises de la famille, etc. Il y a d'ailleurs d'intéressants passages, tel le paragraphe 56 qui critique fortement l'idéologie mortifère du « *gender* ».

Toutefois, ce qui avait notablement agité les deux synodes, on s'en souvient, c'était l'accès à la communion des divorcés-remariés. Le Pape en parle, tout en n'en parlant pas : son texte est (volontairement) embrouillé, entortillé, ambigu. Comme l'a souligné, de façon un peu cruelle, Thibaud Collin au micro de Radio Notre-Dame le 10 avril, « sur les divorcés-remariés, le Pape ne prend pas position. Il cite le texte du synode de 2015, qui lui-même concluait de manière totalement indéterminée sur cette question ». Et c'est au détour d'une simple note que la question est abordée, comme l'a reconnu le cardinal Schönborn dans sa présentation : « Le Pape affirme dans la note 351 que l'on peut aussi apporter l'aide des sacrements dans certains cas aux divorcés-remariés ». Bref, reprend Collin, « le Pape reste totalement dans l'indétermination. (...) Il risque d'y avoir des polémiques indéfinies sur les interprétations à donner au texte ». Et cela contribuera une fois de plus, malheureusement, à affaiblir l'institution du mariage et à créer le doute dans le cœur des catholiques.

Ce qui est plus positif, en revanche, c'est que durant tout le processus, de vives réactions contraires ont eu lieu, pour défendre la doctrine catholique. Des cardinaux en nombre non négligeable (plus de trente) ont manifesté clairement leurs réticences théologiques. Il se dit également que la Congrégation pour la Doctrine de la Foi aurait proposé près de 200 amendements au projet d'exhortation, et que le cardinal Müller, son Préfet, a boudé la conférence de presse de présentation pour exprimer son opposition à ce texte.

On mesure par là le chemin parcouru depuis la promulgation de la nouvelle messe, en 1969. A l'époque, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi l'avait validée sans mot dire, et seuls deux cardinaux à la retraite, Ottaviani et Bacci, avaient osé s'y opposer.

La présente réaction en faveur du mariage chrétien est sans aucun doute largement insuffisante, trop timide, fâcheusement limitée. Mais elle existe toutefois, et cela signifie qu'il ne faut jamais se décourager, qu'il faut toujours prêcher la vérité à temps et à contre-temps : avec la grâce de Dieu, des oreilles finiront bien par écouter.

Abbé Christian BOUCHACOURT

Éditorial

p. 1 – Mauvaise orientation... qui suscite une réaction
par l'abbé Christian Bouchacourt

p. 2 – Le sacerdoce du Christ

p. 4 – Courrier des lecteurs

p. 7 – Communiqué de la Maison générale de la Fraternité Saint-Pie X

LE SACERDOCE DU CHRIST

Par le péché, les hommes ont rompu avec Dieu et sont dans l'incapacité de renouer avec lui, parce qu'ils ne peuvent, réduits à leurs seules forces, ni se convertir, ni réparer leur faute.

La rupture entre l'homme et Dieu

La situation paraissait donc irrémédiablement compromise pour l'humanité. Pourtant Dieu, dans sa miséricorde infinie, n'a pas voulu que cette rupture entre l'homme et lui fût définitive. Il n'a pas voulu que ceux qu'il avait créés pour sa gloire et pour leur bonheur fussent définitivement éloignés de lui. C'est pourquoi il s'est proposé, dans sa charité immense, de rétablir ce lien rompu.

Malheureusement, aucun homme, ne serait-ce qu'à cause du péché qui le souille, ne pouvait être par lui-même le médiateur capable de recréer le chemin qui va de l'homme à Dieu et de Dieu à l'homme. Seul Dieu lui-même pouvait réaliser ce prodige. D'où ce mystère inconcevable, qui doit être pour nous l'occasion d'actions de grâces incessantes : Dieu s'est lui-même fait homme dans la seconde Personne de sa Trinité, il est devenu le Sauveur, le Médiateur, le Pontife, le Prêtre entre l'humanité et Dieu.

Le sacerdoce, conséquence de l'union hypostatique

Notre-Seigneur, qui réunit en une même personne la nature humaine et la nature divine est, par essence, le Médiateur entre Dieu et l'homme : il ne peut y en avoir un autre.

En raison de cette union hypostatique, Notre-Seigneur est non seulement le Médiateur, mais il est aussi le Prêtre. Il est le Prêtre parce qu'il est le Pontife, c'est-à-dire celui qui fait le pont entre le Ciel et la terre.

Le sacerdoce de l'homme-Dieu

Cette grâce de l'union hypostatique est si sublime que jamais aucun être ici-bas n'a pu la recevoir. C'est celle de la divinité même descendant dans l'humanité de Jésus-Christ, l'oignant en quelque sorte, comme l'huile qui descend sur la tête consacre celui qui la reçoit. L'humanité de Notre-Seigneur a été pénétrée par la divinité du Verbe de Dieu et ainsi il a été fait prêtre, c'est-à-dire médiateur entre Dieu et les hommes.

Jésus-Christ est donc prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech, parce que la divinité du Verbe de Dieu a été infusée dans l'humanité qu'il a assumée. Au moment où il a assumé cette humanité dans le sein de la très sainte Vierge, Jésus est devenu prêtre.

Le sacerdoce le plus parfait

La définition, peut-être la plus belle, la plus complète du sacerdoce du Christ se trouve dans l'épître de saint Paul aux Hébreux. Toute la première partie de l'épître aux Hébreux est destinée à nous faire connaître ce qu'est le sacerdoce de Notre-Seigneur. Saint Paul montre d'abord que Jésus est supérieur aux anges (He 1, 4-14 et 2). Ensuite il montre que Jésus est supérieur à Moïse, le plus grand des prophètes (He 3) : tandis que Moïse balbutiait le nom de Dieu, Jésus est la Parole substantielle, le Verbe éternel, descendu vers nous pour nous sauver. Troisièmement, Jésus est incomparablement supérieur au grand-prêtre de l'ancienne Loi (He 4, 14-16 et 5, 1-10).

Les trois conditions de la perfection du sacerdoce

Le sacerdoce du Christ est, en effet, le plus parfait qui se puisse concevoir. D'où lui vient cette perfection ? On la perçoit aisément en considérant la triple union du prêtre avec Dieu, avec la victime qu'il offre et avec le peuple pour lequel il l'offre. Plus le prêtre est uni à Dieu et plus son sacri-

fice est parfait ; plus il est uni à la victime et plus également son sacrifice est parfait ; enfin, plus il est uni au peuple avec lequel il l'offre et plus son sacrifice est parfait.

Donc, plus le prêtre sera uni à Dieu, plus le sacerdoce sera parfait, puisque le prêtre doit suppléer par sa sainteté à l'imperfection de l'adoration, de la reconnaissance, de l'expiation et de la supplication du peuple.

Plus la victime sera pure, précieuse et entièrement consumée en l'honneur de Dieu, plus le sacrifice sera parfait. L'holocauste était le plus parfait des sacrifices de l'ancienne Loi parce que toute la victime était consumée en l'honneur de Dieu, pour signifier que l'homme doit s'offrir tout entier à Dieu. Et plus le prêtre et la victime seront unis, plus le sacrifice sera parfait, puisque l'oblation et l'immolation extérieures de la victime ne sont que le signe de l'oblation et de l'immolation intérieures du cœur du prêtre qui accomplit ainsi le plus grand acte de la vertu de religion.

Enfin, plus le prêtre et le peuple seront unis, plus le sacerdoce sera parfait, puisque le prêtre doit réunir toutes les adorations, actions de grâces, prières, réparations des fidèles en une seule élévation vers Dieu.

Jésus-Christ prêtre uni à Dieu

Il suffit d'appliquer ces principes au sacerdoce de Notre-Seigneur pour conclure immédiatement qu'il est le plus grand de tout ce qui se puisse concevoir. En effet, le Christ Jésus prêtre n'est pas seulement pur de toute faute originelle et personnelle, de toute imperfection, mais il est la Sainteté même. On ne peut pas imaginer un prêtre plus uni à Dieu. Il est Dieu lui-même par son union hypostatique. Par conséquent, par son union à Dieu, ce ne peut être que le prêtre le plus parfait.

Jésus-Christ prêtre uni à la victime du sacrifice

Il ne peut pas y avoir d'union plus parfaite entre Notre-Seigneur, prêtre, et sa victime. Il est lui-même la victime, et on ne peut pas imaginer de victime plus parfaite que Notre-Seigneur. Là encore, c'est la perfection absolue, qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer. L'union du prêtre et de la victime ne peut pas non plus être plus intime, le lien du sacrifice intérieur et du sacrifice extérieur ne peut pas être plus étroit, puisque c'est le prêtre lui-même qui est victime, non seulement dans son corps, mais en son cœur et en son âme. Sa douleur la plus vive est celle même de la charité à la vue du mal immense qu'il a pour mission d'effacer. Cette union du prêtre et de la victime a paru de plus en plus à la Cène, au Calvaire et après la Résurrection. L'Eucharistie, au Cénacle, est le commencement de la Passion ; elle en est aussi la conséquence.

Donc le prêtre et la victime ne peuvent pas être plus parfaitement unis qu'en Notre-Seigneur immolé pour nous.

Jésus-Christ prêtre uni au peuple fidèle

Enfin, l'union du prêtre et du peuple fidèle ne peut pas être plus grande non plus qu'en Notre-Seigneur, car il est la tête du corps mystique. Il ne peut pas y avoir d'union plus grande qu'entre les membres et la tête du corps mystique, parce que nous sommes unis à lui dans le corps mystique par une participation à sa grâce. C'est donc Jésus, en quelque sorte étendu au corps mystique, qui offre le sacrifice.

Le prêtre humain agissant « *in persona Christi* »

Et voilà que le prêtre humain que nous sommes, devenu par l'ordination *alter Christus*, s'il n'est pas médiateur par essence, participe à cette médiation de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il est lui aussi pontife, faisant le pont entre l'humanité et Dieu. Il est le canal ordinaire, la voie normale que Jésus a voulue pour communiquer le salut aux âmes. Par conséquent, le prêtre doit avoir confiance dans la grâce de la Rédemption obtenue par Notre Seigneur Jésus-Christ, grâce qui aujourd'hui transforme les âmes en leur communiquant la vie divine. ■

COURRIER DES LECTEURS

Notre dernier « Courrier des lecteurs » remonte à décembre 2014. Pris par l'actualité, nous avons passé l'année 2015 sans en publier. Nous prions nos correspondants de nous excuser d'avoir ainsi tardé à honorer leurs intéressantes missives.

CONDAMNATIONS RAIDES ET GÉNÉRALES ?

☞ « Monsieur l'abbé Christian Bouchacourt, mon frère prêtre bien aimé dans le Seigneur, J'ai trouvé votre "question de fond" intéressante dans la *Lettre à nos frères prêtres* de mars 2015, et bien observée, mais je remarque aussi chez vous un besoin de condamner qui vous fait choisir les écrits anciens les plus durs contre les hérétiques et délaissier les écrits plus ouverts. Par contre, votre présentation de la doctrine du Concile est assez honnête. Je comprends bien les réactions de vos interlocuteurs (voir éditorial), parce que j'aurais eu les mêmes avant d'avoir étudié l'histoire de la doctrine de l'Église sur le sujet des religions, elle est bien plus diverse que ce que vous dites.

Mais le peuple chrétien, y compris les prêtres, possède le "*sensus fidei*" qui lui permet de sentir, même s'il n'a pas d'arguments précis à opposer, que les condamnations raides et générales ne sont pas pleinement dans l'Esprit du Seigneur, même si elles ont été formulées par des papes (en particulier Pie IX, bousculé par les révolutions), et des Pères de l'Église qui ont subi la persécution. Faute d'arguments précis, la discussion "se perd dans les sables", comme vous le dites si bien.

Surtout, lorsque les avis divergent, il faut remonter à la source. Comment Jésus s'est-il comporté avec les hérétiques de l'époque, les Samaritains ? Jésus précise bien à la Samaritaine que "le salut vient des Juifs", mais condamne-t-il les Samaritains ? Les Apôtres veulent faire descendre le feu du ciel sur un village qui les a rejetés, que dit le Christ ? Ne prend-il pas quelque part en exemple la

charité d'un Samaritain ? S'il était en chair et en os, cet homme serait-il condamné au feu de l'enfer ?

Le Seigneur vous bénisse et vous donne sa paix ».

J. R., diacre.

REMARQUE : Nous avons tenu à citer cette missive tout au long, car elle est respectueuse, fraternelle, argumentée, originale, bref tout à fait intéressante et digne d'attention.

Mais son auteur ne tombe-t-il pas lui-même, en quelque sorte, dans l'attitude qu'il décrit, en estimant que la Fraternité Saint-Pie X ne s'attache qu'aux documents « les plus durs » ?

Peut-être la Fraternité se trompe-t-elle, mais il semble qu'elle s'efforce de montrer la continuité dans l'enseignement d'une doctrine plutôt que de s'arrêter à un seul document d'un seul auteur.

Par exemple, concernant les papes, elle ne va pas citer seulement le pape Pie IX, mais elle va s'efforcer de démontrer qu'enseignent la même doctrine les papes Léon XIII, Pie X, Benoît XV, Pie XI et Pie XII.

Par ailleurs, si l'on remonte (ce qui est fort sage) à l'attitude de Jésus vis-à-vis des errants, il ne faut pas hésiter à tout citer : et alors on voit que Jésus, si bon et miséricordieux, a usé par ailleurs d'expressions pour le moins vigoureuses.

« Race de vipères, comment pouvez-vous dire de bonnes choses, vous qui êtes méchants ? » (Mt 12, 34). « Génération méchante et adultère » (Mt 12, 39). « Génération très mauvaise » (Mt 12, 45). « Hypocrites » (Mt 15, 7). « Aveugles qui conduisent des aveugles » (Mt 15, 14). « Génération mauvaise et adultère » (Mt 16, 4). « Arrière, Satan, tu m'es un sujet de scan-

dale, car tu n'as pas le goût des choses de Dieu » (Mt 16, 23). « Génération incrédule et perverse » (Mt 17, 16). « Et son maître, irrité, le livra aux bourreaux (...). C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère de tout son cœur » (Mt 18, 34-35). « Hypocrites » (Mt 22, 18). « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites... » (Mt 23, 13 et 14 et 15 et 23 et 25 et 27 et 29). « Insensés et aveugles ! » (Mt 23, 17). « Serpents, race de vipères, comment échapperez-vous au jugement de la géhenne ? » (Mt 23, 33). Et ceci ne concerne que le premier Évangile, celui de saint Matthieu.

Nous ne pensons pas avoir employé vis-à-vis des ennemis de la foi d'expressions aussi vigoureuses. Mais Notre-Seigneur, lui, les emploie bien, et plus d'une fois. C'est un aspect des choses qui n'est certainement pas l'unique, qui n'est sans doute pas l'essentiel, mais qui existe néanmoins et qui mérite d'être étudié.

INTELLOS DU CLERGÉ ?

☞ « Allez, Messieurs, au XVII^e siècle, le fondateur de ma congrégation interpellait vivement les intellos du clergé enfermés dans leurs instituts pour leur dire de se mettre au travail et d'aller se confronter un peu à la réalité. A mon tour, je vous dis de relever vos soutanes et de vous mettre au travail plutôt que de vous attaquer à l'Église. Le monde a besoin d'évangélistes et non pas de "prêcheurs" prétentieux qui sèment la division et la critique. Au boulot, les gars ! ».

Père G. R.

REMARQUE : Nous remercions le père G. R. de sa lettre à la fois

tonique et enlevée. Mais il y exprime une pensée, peut-être partagée par certains, et à laquelle il est bon de répondre avec précision.

Il semble croire, en effet, que les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X seraient « enfermés » on ne sait où et que, de ce doux château-fort, ils contemplerait voire critiqueraient les prêtres du clergé de France qui, eux, agiraient sur le terrain.

Mais une telle vision n'a rien à voir avec la réalité, à part le fait (incontestable) que les prêtres du clergé de France agissent bien sur le terrain.

La Fraternité Saint-Pie X, en effet, est une société de vie apostolique. Comme le mot l'indique, les membres de ladite Fraternité s'adonnent donc à l'apostolat, tout comme les prêtres du clergé de France.

Ce qui signifie que, chaque jour, un prêtre qui appartient à la Fraternité Saint-Pie X célèbre une messe (souvent plusieurs le dimanche) pour les fidèles, confesse, prêche, baptise, visite les malades, fait le catéchisme, prépare au mariage, célèbre des obsèques, reçoit des personnes pour des entretiens, aide les pauvres, s'occupe de la sacristie, prépare les cérémonies, forme les enfants de chœur, etc.

Et même ceux qui ont des charges autres, administratives, intellectuelles, canoniques, etc. ne manquent pas, en sus de ces charges, et au moins le dimanche, de desservir un lieu de culte et d'assumer toutes les charges du ministère actif.

Ainsi, le rédacteur en chef de la *Lettre à nos frères prêtres*, qui écrit ces lignes, est en réalité le responsable d'une des communautés paroissiales de la Fraternité Saint-Pie X à Paris (Notre-Dame de Consolation).

C'est là son principal emploi, qui lui prend la plus grande partie de son temps et de son énergie. Ce n'est que sur ses rares temps libres qu'il peut se consacrer à la *Lettre à nos frères prêtres*, d'où, malheureusement, les fréquents retards de celle-ci.

LE VRAI CONCILE ?

☞ « Très chers frères et sœurs de la FSSPX,

Autant que vous je déplore la décadence : dans la liturgie, dans les horribles catéchèses, dans les comportements. Tous ces faits sont constatables dans la multitude des paroisses de France et d'ailleurs.

J'ai 74 ans. Je suis entré en formation dans l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes de saint Jean-Baptiste de La Salle à 9 ans. J'y ai vécu des moments de très grande intimité avec Jésus. Il m'a gâté de sa présence. J'ai toujours eu pour tous mes Frères une très grande estime.

Le temps de mon noviciat m'a donné l'opportunité de suivre, pas à pas, les documents officiels relatifs au Concile. J'ai pu mesurer qu'un nombre de plus en plus importants de mes Frères, petit à petit, acceptaient les interprétations fallacieuses que déjà les médias propageaient sur les journaux et les ondes. Nous n'avions pas la télévision, mais l'Adversaire manœuvrait les esprits.

En quelques années, dans tous les milieux, un vent de folie jetait loin tous les acquis des générations précédentes, comme si tout devait être réinventé. Le Prince de ce monde se reconnaît dans l'orgueil ou la prétention de ce genre d'attitude.

Vous, mes très chers Frères, il me semble que vous n'avez pas assez perçu la valeur des vrais documents qui présidaient à Vatican II, mais que vous vous focalisez sur les dégâts. Tous les reproches sont à mettre sur la responsabilité des collaborateurs de l'Adversaire, présents et actifs, dans et hors de l'Église.

Vous, et ceux qui vous suivent, ont tout à fait raison de vouloir ce qui est beau et bon. Les anciens nous avaient légué un extraordinaire "capital" chrétien.

C'est parce que Vatican II voulait augmenter ce "capital" d'une sérieuse contribution que le Malin s'est empressé de pousser ses sbires sur ce chantier pour le torpiller.

Comme tous les hommes de bonne volonté, vous savez que le Saint-Esprit n'abandonnera jamais le Pape dans sa mission irremplaçable ? Y croire, c'est adapter son comportement à cette certitude. De grâce, ne nous en séparons pas. Je n'envie pas le sort de ceux qui s'éloignent du Pape.

Croyez à ma loyauté quand je vous dis que je vous aime. Ne nous privons pas les uns des autres pour l'éternité. ».

Frère P.-M. G.

REMARQUE : Nous apprécions à sa juste valeur le ton fraternel et charitable du frère P.-M. G. C'est un profond réconfort de pouvoir ainsi partager notre expérience chrétienne et notre amour de Jésus, même si nous divergeons sur certains points.

Le frère voudrait que nous sachions distinguer les documents du concile Vatican II (qui seraient bons) d'avec les interprétations subséquentes (qui, pour leur part, auraient été mauvaises).

C'est une distinction qui paraît sage et raisonnable, en première instance. Toute la question est de savoir si elle est vraie. Bien sûr, il y a eu au cours des années 60 et 70, en particulier, des excès qui allaient directement contre les enseignements conciliaires et post-conciliaires. Mais ces excès ont disparu en grande partie, et il faut s'intéresser à la situation actuelle de l'Église.

La question est donc double : d'une part, l'Église va-t-elle bien en ce moment, ou souffre-t-elle d'une crise ? D'autre part, l'Église actuelle étant entièrement organisée selon les doctrines et normes issues du concile Vatican II, peut-on dire sérieusement qu'une crise qui l'affecte n'a rien à voir avec ces doctrines et normes ?

Par ailleurs, le frère P.-M. G. nous encourage à ne pas rompre avec le Pape. C'est exactement l'orientation de la Fraternité Saint-Pie X. Dès 1975, notre fondateur, Mgr Lefebvre, déclarait publiquement : « Si quelqu'un rompt avec Rome, ce ne sera pas

moi ». Et depuis plus de quarante ans, malgré les souffrances, les peines, les déceptions, la Fraternité Saint-Pie X est toujours restée attachée à la papauté.

CÉLIBAT SACERDOTAL

☞ « Cher ami,

Je viens vous féliciter pour votre numéro de la *Lettre à nos frères prêtres*, pour sa clarté et sa solidité au plan historique.

En fait, le sacerdoce féminin n'est pas souhaité dans l'Église catholique, sauf par quelques théologiens marginaux.

Le seul problème réel est celui du célibat des prêtres. Le sacerdoce d'hommes mariés est pratiqué dans les Églises orientales, rattachées ou non à Rome. Mais cette solution comporte des inconvénients. Un prêtre marié doit subvenir aux besoins de sa famille. Il doit donc avoir un métier à mi-temps. De plus, il est pratiquement inamovible.

La femme n'est pas inférieure à l'homme, elle est autre. Non seulement elle met des enfants au monde, mais elle apporte des valeurs propres.

J'ai écrit trois fois à Mgr Fellay : il m'a répondu chaque fois très aimablement. "L'union viendra quand le Seigneur le voudra".

Il a rencontré le pape François. Continuons de prier pour la pleine communion.

Très fraternellement ».

Abbé Y. J.

REMARQUE : L'abbé Y. J. réagissait ainsi au numéro de la *Lettre à nos frères prêtres* consacré au sacerdoce féminin. Signalons que, deux numéros auparavant, nous avions consacré un dossier au célibat sacerdotal.

Nous reviendrons d'ailleurs un de ses jours sur ce sujet crucial, notamment en utilisant un gros livre d'études à ce propos rédigé sous la direction de Joseph Coppens et paru à Louvain en 1971, qui manifeste l'enracinement historique, biblique, théologique et spirituel du célibat sacerdotal que pratique l'Église latine.

L'abbé Y. J. note qu'il a écrit à

Mgr Fellay et qu'il en a reçu en retour des réponses qui l'ont satisfait. Nous encourageons les lecteurs de la *Lettre à nos frères prêtres* à ne pas hésiter à faire de même, s'ils le jugent utile : ils trouveront toujours bon accueil auprès du Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X.

LETTRES DE CRITIQUE

INTRODUCTION : Voici maintenant quelques lettres de critiques, que nous publions par honnêteté, pour participer à l'état des lieux de l'Église en France.

Nous n'y répondons pas, cependant, dans la mesure où, à la différence des précédentes, les critiques y sont très générales et sans références précises.

☞ « Quel orgueil spirituel, vous prêtres, à remettre sans cesse en cause les enseignements d'un concile. Vous auriez la vérité à vous tout seuls ! Heureusement que l'Église est plus grande que vous. Relisez l'histoire de la suite du concile de Trente et vous verrez combien le clergé de l'époque avait résisté à accueillir les décisions conciliaires. Il faudrait donc que rien ne bouge alors que depuis les origines beaucoup de choses ont évolué. Il faut avoir un peu d'intelligence, de réflexion, et moins de certitudes toutes faites ».

Abbé J. N.

☞ « Cher ami,

Épargnez-moi désormais la tristesse de voir gâcher vos forces dans cette bataille théologique. Il y a tant à faire face à ce monde qui se délite, pour y promouvoir l'amour et un peu d'humilité. Que cette fête de la Pentecôte vous apporte la joie ! ».

Abbé M. D.

☞ « Mes pauvres amis : vous savez bien que j'aime l'Évangile de Jésus reçu dans son Esprit, et aussi que je ne suis pas à l'aise avec votre manière de voir la vie de l'Église et de vivre l'Évangile s'il est bien votre Lumière pas trop filtré ou obscurci par votre ma-

nière d'entendre qui me semble plus ressembler à celle des Phariséens et des scribes avec qui Jésus a eu bien de la peine.

Que l'Esprit du Seigneur brille plus fort que nos contingences, les miennes et les vôtres ».

Père J.R.

☞ « Ce qui dégrade tout par-dessus tout, c'est votre manque de charité et d'humilité, mes chers frères et sœurs... C'est l'esprit de division qui vous anime et qui fragilise l'unité tellement voulue par le Christ. Qu'attendez-vous pour vous convertir vous aussi ? ».

Père G.R.

☞ « J'ai lu avec attention votre *Lettre à vos frères prêtres*. Ce n'est pas si mal, mais je suis cependant étonné que vous évoquiez les schismes dans certains pays sans regarder le schisme que vous avez créé. Avant de porter des anathèmes sur autrui, il est bon de se regarder soi-même. C'est ainsi que commence la sainteté.

Je prie pour vous ».

Abbé J.N.

LETTRES D'INJURES

INTRODUCTION : Certains de nos correspondants ne sont pas d'accord avec telle de nos affirmations, voire avec l'ensemble de nos positions : nous l'acceptons volontiers, et c'est pourquoi nous avons publié les lettres précédentes.

Après tout, cette *Lettre à nos frères prêtres* a notamment pour objet de favoriser le dialogue entre les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X et les prêtres du clergé de France et, par définition, un dialogue s'instaure quand les points de vue des uns et des autres diffèrent au moins en partie.

Par ailleurs, la situation actuelle de l'Église est si contrastée et, à certains égards, si difficile pour tout le monde, qu'il n'est pas étonnant que les jugements sur cette situation puissent varier d'une personne à une autre.

Nous acceptons donc sans problème la discussion, la controverse, la contradiction, même forte voire virulente.

En revanche, ajouter l'injure, la dépréciation, le mépris, l'outrage voire la grossièreté, tout cela souvent au nom de la « charité », ne nous semble ni de bonne méthode, ni très chrétien.

Heureusement, de tels interlocuteurs discourtois sont rares. Nous en publions néanmoins quelques-uns, pour appeler à la fin de tels procédés.

☞ « De la part d'un "frère prêtre" !

Ras-le-bol de vos casuistiques de sacristie !

Les chrétiens qui m'intéressent sont ceux qui œuvrent dans le monde d'aujourd'hui, c'est là que se joue l'Évangile et non dans vos spéculations stériles ! ».

Anonyme : je ne veux pas polémiquer avec vous !

☞ « Ne m'envoyez plus votre lettre.

Vous êtes décidément un club d'obscurantistes. Vous êtes indignes à vomir ».

Père G. K.

☞ « Je n'adhérerai jamais à votre secte schismatique. (...) D'autant plus que l'idéologie politico-religieuse sur laquelle votre secte est fondée n'est pas la doctrine traditionnelle de l'Église ».

Père Ch. A.

☞ « Merci de ne plus m'envoyer votre parution pitoyable.

Bien sincèrement ».

Abbé G.D.

LETTRES D'AMITIÉ OU DE COURTOISIE

INTRODUCTION : Pour finir sur une note plus agréable et plus positive, voici des lettres d'amitié, ou du moins de courtoisie.

Tous ne sont pas d'accord avec nous, mais ils expriment leurs sentiments avec dignité, avec respect, avec courtoisie, bref avec

charité. Nous les en remercions de tout cœur.

Tout spécialement à l'heure actuelle, où le clergé se raréfie (et les statistiques n'annoncent pas pour les années à venir un redressement et une amélioration) ; où l'Église est l'objet d'attaques médiatiques ; où une laïcité agressive tente de chasser de l'espace public toute expression de convictions chrétiennes ; où des menaces terroristes visent clairement la foi catholique et ce qui la manifeste ; tout spécialement en ce moment, nous semble-t-il, il serait bon que les prêtres, même divisés d'opinions et de perceptions, se respectent et s'écoulent mutuellement.

☞ « Cher confrère,

C'est un vieux prêtre de 93 ans qui vous adresse ce courrier (...). Je lis avec beaucoup d'intérêt le courrier LNFP et je vous avoue que je suis d'accord avec vous sur la plupart de vos positions. J'apprécie le ton irénique avec lequel vous exprimez vos positions même si je ne les partage pas toutes. *O cara veritas, o vera caritas* me semble être votre devise. Je célèbre la messe dans le rite ordinaire, ne pouvant faire autrement alors que j'estime par-dessus tout le rite dit extraordinaire. Ma fin de vie est profondément attristée par la situation actuelle de l'Église.

Vous dirais-je que je célèbre l'office divin en me servant des trois volumes des *Heures grégoriennes* que je chante *in petto* ? J'y retrouve tant d'antiennes et d'hymnes que j'ai chantées au séminaire, hélas pas toutes ! En union de prière *in Corde Christi* ».

Chanoine A. R.

☞ « L'abbé...

vous remercie de continuer à lui envoyer la *Lettre*. Je l'apprécie vivement en communion et en toute fraternité. Pouvez-vous noter ma nouvelle adresse ? Avec mon dévouement sacerdotal ».

Abbé G. S.

☞ « Chers amis,

Je vous remercie de l'envoi de la dernière lettre.

Je vous félicite, car elle ne donne pas de critiques, mais appelle les prêtres à la sainteté. Je suis parfaitement d'accord.

Prions les uns pour les autres afin de répondre à l'attente de Jésus et de son peuple.

(...) Je pressens que nous marchons vers un génocide de l'Humanité, si les uns et les autres nous ne devenons pas pleinement fraternels et unis autour de notre Chef, notre Tête : le Christ ressuscité. J'accepte de demander pardon pour toutes les blessures que nous avons provoquées à tous ceux qui voulaient être fidèles à la tradition.

J'aurais beaucoup d'autres choses à partager, mais je ne veux pas vous importuner.

Bénédissons-nous mutuellement *in Christo et Maria*.

En espérance de communion, votre ami ».

Père D. F.

Par ailleurs, ce prêtre nous a fait parvenir une fort intéressante étude, que nous ne pouvons malheureusement reproduire, faute de place.

☞ « Bonjour,

Merci pour votre lettre que je vais lire attentivement.

Cordialement ».

Abbé J.-P. C.

☞ « Je vous remercie infiniment pour votre envoi.

En union dans la prière de Marthe,

A Jésus par Marie et Joseph !

Fraternellement vôtre ».

Père D. L.

☞ « Je lis toujours avec beaucoup d'intérêt la *Lettre aux frères prêtres*.

Je vous remercie de me la faire parvenir régulièrement.

Avec mes meilleures salutations ».

Père M. R. ■

COMMUNIQUÉ DE LA MAISON GÉNÉRALE DE LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

Le pape François a reçu Mgr Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, accompagné de l'abbé Alain-Marc Nély, second Assistant général, à la Maison Sainte-Marthe, le vendredi 1^{er} avril 2016, à 17 h 00.

Mgr Fellay n'avait pas eu l'occasion de rencontrer le pape François depuis son élection en mars 2013, si ce n'est très brièvement à la Maison Sainte-Marthe, le 13 décembre 2013 (voir DICI n° 296 du 16/05/14). En revanche, quelques prêtres de la Fraternité avaient été reçus par le Souverain Pontife, au sujet des difficultés administratives que connaissait le District d'Argentine (voir DICI n° 314 du 24/04/15).

Le pape François avait souhaité une rencontre privée et informelle, sans le caractère officiel d'une audience. Elle a duré quarante minutes, et s'est déroulée dans un climat cordial. A l'issue de l'entretien, il a été décidé que les échanges en cours se poursuivraient.

Il n'a pas été directement question du statut canonique de la Fraternité Saint-Pie X, le pape François et Mgr Fellay considérant qu'il faut poursuivre ces échanges sans précipitation.

Le lendemain matin, samedi 2 avril, Mgr Fellay a rencontré Mgr Guido Pozzo, secrétaire de la Commission pontificale Ecclesia Dei, dans le cadre des relations habituelles de la Fraternité avec cette commission depuis les discussions doctrinales de 2009-2011 et les visites de plusieurs prélats en 2015-2016 (voir DICI n° 307 du 19/12/14 et n° 311 du 27/02/16). ■

(Source : FSSPX/MG -DICI du 04/04/16)

Lettre à nos frères prêtres

Bulletin d'abonnement et de parrainage

Prix au numéro : 3 € ; Abonnement annuel (quatre numéros) : 10 € – pour les prêtres : 5 €

Prénom : Nom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :

- Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de 10 €
 Je parraine prêtre(s) pour l'abonnement annuel ; je verse donc en sus la somme de €

Chèque à l'ordre de « Lettre à nos frères prêtres », et courrier à « LNFP – 11 rue Cluseret, 92280 Suresnes Cedex ».

Nous contacter par courriel : scspx@aliceadsl.fr

Consulter les anciens numéros : www.laportelatine.org/communication/bulletin/lettrefrerespretres/lettres.php